CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158234** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2013 B 886

Siret : 792 396 137 00020

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 4032115-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7341805704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7341805704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : TPN

4 RUE DU HOELZEL
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Téléphone : 03 67 10 31 31 **Fax :**

Portable : 06 51 18 40 92

Responsabilité légale :
TAPAN GEKAY CO-GÉRANT / TAPAN TURGAY CO-GÉRANT / TAPAN KADIR-KAAN CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.tpn-btp.com

E-mail : tpn@tpn-btp.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 600 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	9	19/10/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		10/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 13:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E158234** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE **14/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2013
Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2013 B 886

Siret : **792 396 137 00020**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 4032115-001-
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7341805704
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7341805704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **TPN**

4 RUE DU HOELZEL
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Téléphone : 03 67 10 31 31 **Fax :**
Portable : 06 51 18 40 92

Site Internet : http://www.tpn-btp.com
E-mail : tpn@tpn-btp.com

Responsabilité légale :
TAPAN GEKAY CO-GÉRANT / TAPAN TURGAY CO-GÉRANT / TAPAN KADIR-KAAN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	10/09/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.